

FRANCESCAS

Bulletin municipal N°4



Madame le Maire Laborde Paulette

1^{er} adjoint Castillo Gérard,

2^{ième} adjoint Chiesa Patrice,

3^{ème} adjoint Planté Jean-Louis,

Conseillers :

**Conti Benoit, Bachère Jacques, Tonin Christine, Micheletti Laurence,
Gauze Christian, Bonnet Sylvie, Munari Anthony, Bernède Claudine,
Lunardi Mario, Chebbi Faycal, Sabatié-Garat Martin.**

Sommaire

Le Mot du Maire	La vie communale
Les associations	L'école
Informations	Renseignements utiles

Imprimé par La Communauté de Communes des Coteaux de l'Albret

Le mot du Maire

En cette rentrée automnale, plusieurs projets vont enfin aboutir :

- L'épicerie rattachée à la station-presse est au stade permis de construire
- La garderie repoussée d'un an a laissé la place à la réfection complète de la cantine menacée de fermeture par les services de l'Etat (les circuits sale et propre ne doivent plus se croiser). Dans le prochain bulletin nous vous communiquerons les plans discutés avec les parents d'élèves et tous les services concernés.

Par contre, le projet de la maison de la Hire est suspendu pour cause de fouilles archéologiques à la charge de la commune. A suivre

- Le SMICTOM va organiser une réunion d'information sur le ramassage des ordures ménagères le 1^{er} décembre à 14h 30 à la mairie.

Quelques rappels pour nos concitoyens :

- **N'oubliez pas** Mesdames et Messieurs les Propriétaires de bâti que toute transformation de façades, ouvertures, réfection toitures, extensions, tous travaux extérieurs sur bâtiment, vous devez demander en mairie les documents nécessaires et obligatoires avant toute intervention. Notre village est PROTÉGÉ, sachons lui garder son identité. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter
le service des Architectes des Bâtiments de France : 05.53.47.08.42
les services du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (C.A.U.E) : 05.53.48.46.78
- **N'oubliez pas** que des poches sont à votre disposition pour récupérer les déjections de vos chiens et chats
- **N'oubliez pas** que la ceinture de sécurité est obligatoire dès que vous avez mis le contact à votre véhicule
- **N'oubliez pas** que la vitesse est limitée sur les routes à 90km/h et 50 km/h dans le bourg. Pensez aux enfants, etc.

ATTENTION LA GENDARMERIE VEILLE. PAS DE PASSE DROIT

Photovoltaïque

De septembre 2015 à septembre 2016, les bâtiments photovoltaïques ont rapporté la somme de 66 295€.

La vie communale

Le 21 juin 2016, la fête de la musique fut marquée par l'ouverture du Café -Restaurant « Le bout du Monde ».

Joannie Carrère vous accueille tous les jours, le soir sur réservation.

Pour plus de renseignements : 05.53.97.13.17.



L'U.F.A.C.S:

Le dimanche 8 mai 2016 s'est déroulée la 3^{ème} fête de la fraise,



Malgré un vent un peu trop présent les marcheurs ont répondu présent pour la rando pédestre, 150 personnes ont partagé le repas sous les arcades quelque peu ventilées.

Les producteurs de fraises et autre produits locaux ont étoffé la place du village, le duo « Gloria Gamma » a animé cette journée.

Le 14 juillet 2016, nous avons organisé le traditionnel méchoui à l'ombre des marronniers du boulevard circulaire, 160 convives se sont réunis pour partager le 4 agneaux grillés.

L'UFACS organise le dimanche 4 décembre 2016 son marché de Noël,

Nous sommes à la recherche d'exposants (artisanat d'art, produits locaux, gourmandises...) (5 € le mètre linéaire)

Programme de la journée :

- Marché
- Balade en calèche
- Repas sous les arcades chauffées
- Animations pour enfants
- Tombola
- Lâcher de lanternes chinoises,...

Renseignements, réservations : 05.53.65.41.61.



Marchés et festivités

Rendez-vous réussis tous les mercredis soirs de Juillet et Aout 2016 sur la place du village. Une occasion de faire son marché ou de s'installer pour déguster les produits de la région autour des tables dressées.



Puis la dernière soirée qui clôture la saison sous la salle des fêtes fut également réussie.



L'association « Marchés et Festivités » présidée par Monsieur Joël AIRAUDO tient à remercier les franciscains, les villageois des alentours et les vacanciers d'être au rendez-vous, les exposants, la mairie qui a contribué à l'organisation et le Crédit mutuel de Nérac pour sa participation.

Nous vous attendons nombreux pour les marchés d'été 2017 !

Club amical de bridge :

Le club amical de bridge a repris ses activités depuis le 15 septembre, salle de la mairie, le jeudi de 15 à 17h30. Si vous souhaitez y adhérer, merci de prendre contact auprès de Madame de Bussy au 05.53.65.46.46.

Les amis de Francescas

Notre Association a 45 ans. Elle a été créée le 7 Décembre 1971 avec le nom « Les Vieux Amis de Francescas » et sous la coupe de la Fédération des Aînés Ruraux du Lot et Garonne. En 2013, les choses ont changé au niveau de la Fédération Nationale qui est devenue « Générations-Mouvement les Aînés Ruraux ». Cette Fédération est résolument plus moderne et ouverte à tous les âges.

La limite d'adhésion qui était fixée à 55 ans n'existe plus. En ce qui nous concerne, il fallait donc enlever le terme de « Vieux » qui ne convenait plus. Ce que nous fîmes auprès de la Préfecture. Nous sommes désormais « Les Amis de Francescas » depuis le 23 Décembre 2013. Nous comptons cette année 198 adhérents.

Notre Conseil d'Administration est composé de 15 Membres élus et renouvelables par tiers aux Assemblées Générales.

Notre Bureau à 6 Membres élus.

De plus, nous avons 10 Commissions très actives : (Voici leur programme pour la rentrée)

ANIMATIONS	RESPONSABLES	DATES	LIEU
BALS MUSETTE	Eliane Charles	Dimanche 18/12/2016 Dimanche 26/03/2017	Salle des Fêtes
ENTRETIEN PHYSIQUE	Mme Marie-Lucie Cristofoli et Mr Bernard Guisne	Tous les lundis à 15h	Salle de Judo
RANDONNÉE	Huguette Amadio & Gérard Barbé	Tous les mardis à 14h	
LOTO	Huguette Airaudo	Premier et 3ème Vendredi de chaque mois à 14h	Salle des Aînés ruraux
PÉTANQUE LOISIR	Gilbert Bouchon	Tous les jeudis après-midi de l'été	En alternance avec Moncrabeau
BIBLIOTHÈQUE SÉNIORS	Odette Bousseton	Premier et 3ème Vendredi de chaque mois après le Loto	Salle des Aînés ruraux
BELOTE	Huguette Airaudo & Arlette Dostes.	Tous les mercredis à 15h	En alternance avec Moncrabeau
SCRABBLE	Christine Morterolle.	Une fois par semaine, soit le jeudi soit le Vendredi de 14 h 30 à 18 h 30	Salle des Aînés ruraux
PEDICURE avec la pédicure-podologue de Nérac Mme Dominique Giraud.	Gillette Bonnet	En alternance, un mois le mercredi de 9h à 11h 30, puis le mois suivant le Jeudi de 13h 30 à 19 h	Salle des Aînés ruraux
VOYAGES Les voyages longs sont initiés par la Fédération 47 G-M.	Yvon Bollo		

L'U.S.F Basket

L'Union Sportive Franciscaine de Basket Ball est heureuse d'accueillir vos enfants pour cette nouvelle saison 2016/2017. Alors venez nous retrouver à la salle des sports de Francescas le vendredi à 18 heures. Nous prenons en charge vos enfants à partir de 5 ans.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Patrick Volpato au 06.10.82.29.22.

Activités sportives à Francescas

Thierry vous propose tout au long de l'année un programme d'activités pour les adultes. Les participants seront amenés à découvrir différentes disciplines dans un esprit de convivialité, de bien-être et de partage.

Venez vous dépenser et vous divertir.

Nous vous attendons nombreux à la salle de basket de Francescas le mardi soir vers 19h 30.

Comme le dit le vieil adage : « plus on est de fous, plus on rit »

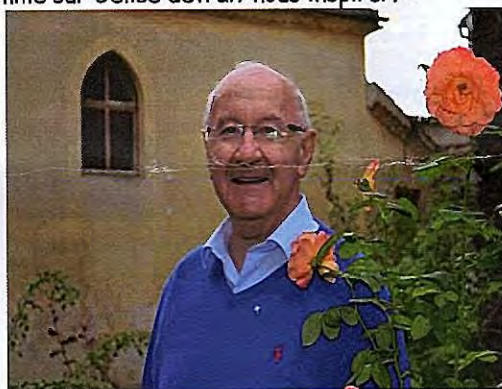
Marche Nordique

Si vous désirez reprendre une activité sportive en douceur, contactez Thierry pour vous initier à la Marche Nordique. Différentes séquences vous seront proposées au cours de la semaine. Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au 06.81.96.78.31



La Paroisse

Le père Roger Aguetaz ayant pris sa retraite, sa succession est assurée par le père Jean-Claude LASBÈNES, déjà en poste à Mézin. Afin de se présenter, le Père a écrit ces quelques lignes : « En ce qui me concerne, j'exerce ma mission depuis le 16 juin 1979 alors que j'avais 32 ans. D'Agen en Guinée Conakry, puis de retour à Agen, via Bon-Encontre, le Passage, cette activité s'effectue au sein la société civile, et je fais face aux mêmes évolutions du monde, confronté aux mêmes situations car ayant choisi d'« Aller aux périphéries », pour reprendre l'expression de notre pape François. Aussi je vous propose de travailler ensemble. L'Expérience du Rugby que j'ai pratiqué, m'a appris à faire Equipe et à avancer au « large » et au « près ». Le nom de St François d'Assise en Albret et de Ste Famille sur Gélise devrait nous inspirer. »



L'avis de recherche » de Dominique Gauze

Je fais un travail de mémoire sur les soldats de 14-18 inscrits sur le monument aux morts de Francescas. Cela fait 2 ans que j'ai commencé et je possède quelques renseignements précis sur chacun d'eux. Mais je voudrais affiner encore ma documentation. C'est pour cela que je lance un avis de recherche pour me procurer d'autres informations : photos, avis de décorations, etc.



Alors si vous êtes descendants ou bien si vous avez des renseignements sur ces soldats, je serai ravi d'en prendre note. En marge de ces recherches, j'ai commencé un travail de recensement de tous les poilus de la commune qui ont participé à cette grande guerre. Merci d'avance de l'aide que vous pourriez m'apporter. Dominique GAUZE. Tél : 06.09.72.15.73. Mail : txomin1962@hotmail.fr

Le « Souvenir Français »

Le Souvenir Français est une association toujours active sur l'ancien canton de Francescas. Après avoir répertorié les tombes des soldats morts pour la France, celui-ci continue d'entretenir ces tombes en cas d'absence des familles.

L'école

En ce début d'année scolaire, l'école dénombre 88 élèves dont une grosse majorité se compte de la Petite Section au Cours Préparatoire.

Devant cette affluence record et afin d'aider les professeurs, Mélissa Lecat a été recrutée en tant qu'assistante maternelle par pour la classe de Grande-Section/ Cours Préparatoire. Elle assure aussi la surveillance de la cantine le midi. Mélissa est en contrat d'avenir jusqu'au 31 août 2019. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Les manifestations de Frances'cole:

Le 1^{er} octobre dernier et ce, malgré le mauvais temps les parents d'élèves et les maîtresses ont effectué l'habituel lavage de voitures.



Le 26 novembre : le traditionnel repas d'automne

Le 27 janvier 2017 : Loto de l'école

Le 7 avril 2017 : le carnaval de l'école suivi de la première édition du repas du Carnaval.

Les Activités Périscolaires (T.A.P) de l'école de Francescas.

L'année scolaire 2015/2016 est terminée, nous avons passé une année riche en activités sur le thème du RECYCLAGE et nous avons clôturé celle-ci par une belle exposition « RECYC'ART » l'équipe d'animation remercie à nouveau l'ensemble des acteurs (enfants, bénévoles, intervenants, parents....) pour leur participation.



Le 1er septembre 2016 le top départ d'une nouvelle année scolaire a été donné, c'est la 3ème rentrée pour les Activités périscolaires.

Nous avons le plaisir d'accueillir Mélissa Lecat une nouvelle animatrice diplômée BAFA au sein de l'équipe d'animation.

Le thème choisi pour cette année scolaire est LA FAUNE et LA FLORE.

Au programme de cette année :

Initiation à la photo, Maquette (...sur l'environnement), Semis et Plantations, Couture et tricot, Initiation à la balle ovale, Atelier cuisine ...au fil des mois, Arts visuels et arts plastiques, Jeux extérieurs et intérieurs, Bibliothèque, Ludobus, Pause cartable....

Nous clôturerons cette année scolaire par une nouvelle EXPOSITION « FAUNE et FLORE ».



COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

sur la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Tout contribuable résidant sur un territoire est tenu de participer au financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers qu'ils produisent, et ce quelque soit le mode de collecte (porte à porte ou point d'apport volontaire). Aucune exonération pour les ménages n'est prévue par la loi.

La TEOM (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères) est le moyen le plus couramment utilisé par les Collectivités pour assumer cette charge.

Jusqu'à ce jour, la Communauté de Communes des Coteaux de l'Albret n'ayant pas institué la TEOM, cette charge était répartie sur les quatre taxes (TH : Taxe d'habitation- TFB : Taxes Foncières bâties- TFNB : Taxes Foncières non bâties- CFE : Contribution Foncière des Entreprises).

Les 2 communautés (Mézinais et Val d'Albret) ayant instauré cette taxe de longue date, il était nécessaire d'harmoniser la fiscalité pour obtenir des taux comparables et ouvrir l'accès à des procédures de lissage (harmonisation progressive des taux) sur 10 ans.

Dorénavant, de par la loi, le coût de ce service reposera intégralement sur le foncier bâti.

L'effet immédiat de cette instauration entraîne mécaniquement une hausse de cotisation sur le foncier bâti et une baisse sur le foncier non bâti.

Dans une volonté des élus de limiter la pression fiscale, les conseillers communautaires ont décidé de baisser la taxe d'habitation et la CFE pour les entreprises.

Tableau d'illustration de l'évolution des taux des taxes depuis l'instauration de la TEOM en 2016.

TAXES	2015	2016
Taxe Habitation (TH)	7.21 %	4.36 %
Taxe Foncière Bâti (TFB) + TEOM	5,88 %	3.56 % + 9.59 %
Taxe Foncière Non bâti (TFNB)	31,99 %	19.36 %
Contribution Foncière des Entreprise (CFE)	9.04 %	5.47 %

Plan de Prévention des Risques Naturels (Sècheresse)

Le Préfet de Lot-et-Garonne a prescrit la révision de Plan de Prévention des Risques (P.P.R) retrait-gonflement des argiles sur 137 communes du département dont Francescas.

Ce règlement présente les dispositions constructives qui concernent la construction de tous bâtiments neufs. Certaines s'appliquent également aux constructions existantes, avec pour principal objectif de ne pas aggraver la vulnérabilité actuelle des celles-ci vis-à-vis du phénomène de retrait-gonflement.

Pour les biens et activités implantées antérieurement à la publication de l'acte approuvant ce plan, le propriétaire ou l'exploitant dispose d'un délai de cinq ans pour réaliser les mesures de prévention prévues par le présent règlement

Le fait de construire ou d'aménager un terrain dans une zone réglementée par un PPRN, et de ne pas respecter les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation prescrites par ce plan est puni des peines prévues à l'article L 480-4 du Code de l'Urbanisme. Le non-respect des dispositions du PPRN peut notamment entraîner une restriction des dispositifs d'indemnisation en cas de sinistre, même si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements différentiels de terrain liés au retrait-gonflement des argiles.

Le PPRN approuvé vaut servitude d'utilité publique et est opposable aux tiers. Vous pouvez donc le consulter en mairie.

Les associations

USF SECTION BASKET	Président : VOLPATO Patrick LE BOURG 47310 AUBIAC
USF SECTION PETANQUE	Président : LOUBIC Patrick 47600 NERAC
JUDO CLUB FRANCISCAIN	Président : CASTILLO Gérard Planté 47600 FRANCESCAS
MOTO QUAD D'ALBRET	Président : SARRAU Jean-Pierre Labalette 47600 MONTAGNAC/ AUVIGNON
SOCIETE DE CHASSE	Président : LABOUBÉE Roland NATON 47600 FRANCESCAS
U.F.A.C.S Union Franciscaine des Artisans, Commerçants et Sympathisants	Présidente : COTAYNE Cécile 47600 FRANCESCAS
SYNDICAT D'INITIATIVE	Président : PLANTÉ JEAN-LOUIS Cluquet 47600 FRANCESCAS
ASSOCIATION MARCHÉS ET FESTIVITÉS	Président : Joël AIRAUDO Couyrasse 47 600 FRANCESCAS
CLUB DE BRIDGE	Président : DE BUSSY Josette Plante 47600 FRANCESCAS
LA CHORALE SE CANTABEN	Président : Christian DESPORT 47 170 MEZIN
FRANCESCAS WESTERN DANSE	Présidente Madame CECELLE 32 LA ROMIEU
LE SOUVENIR FRANCAIS	Président : LUNARDI Mario Lafalitre 47600 FRANCESCAS
FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie	Président : BISETTO Jean Charles 4 Lot Porte Neuve 47600 FRANCESCAS
A.P.E.E.F Association des Parents d'élèves école de Francescas	Président Sébastien NAVEILHAN Pineau 47600 FRANCESCAS
FRANCES'COLE ECOLE PUBLIQUE	Présidente : SEGOVIA Nelly Ecole publique 47600 FRANCESCAS
CLUB DES AMIS DE FRANCESCAS	Président : BOLLO Yvon Place du Général de Gaulle 47600 FRANCESCAS
AMICALE DES POMPIERS	Président : SARTOR Cédric Moulin à Vent 47600 FRANCESCAS
DANSE POUR TOUS	Président : POPEK Christian La Garenne 47600 FRANCESCAS
CONFRERIE DU MELON DE NERAC	Présidente : BILLON Annie Bourgade 47600 FRANCESCAS
BON TEMPS CUEILLIR	Présidente : LAFFARGUE Claudine EPHAD Les Prés du Moulin 47600 FRANCESCAS
PAROISSE DE FRANCESCAS	Présidente : LUNARDI Aline Lafalitre 47600 FRANCESCAS
LES AMIS DU PATRIMONE	Président : SENECHAL Frédéric Plante 47600 FRANCESCAS

Renseignements utiles

	<p>MAIRIE Tél .05.53.65.40.04 Heures d'ouvertures Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 8h30 à 12h. Bibliothèque municipale Jour et heures d'ouverture Jeudi de 14 à 17 heures</p>		<p>RAMASSAGE DES POUBELLES au village Lundi et vendredi à partir de 8h.00 RAMASSAGE DE CARTONS Vendredi matin</p>
	<p>PHARMACIE Tel 05.53.65 41.49 Heures d'ouverture Lundi au vendredi 9h à 12h15 14h45 à 19h30 Samedi matin 9h à 12h15</p>	 <p>Et pour finir, un petit tour à la déchetterie !</p>	<p>DÉCHETTERIE Heures et jours d'ouverture Mardi : 9h à 12h Jeudi : 13.30h à 17h Vendredi : 9h à 12h Samedi : 13.30h à 17h tél: 05.53.97.18.14</p>
	<p>MÉDECIN Tel 05.53.65.40.40 En cas d'urgence : Le soir après 19h.30 et jusqu'à 8h du matin Le week-end, du samedi 12h au lundi 8h : Contacter le 15</p>		<p>SERVICE DE TRANSPORT Ligne Condom-Agen Point d'arrêt Francescas Aux Arcades Lundi mercredi samedi 6.h20 - 13h10 - 17h10 Ligne Agen-Condom Lundi mercredi samedi 8h40, 14h50, 19h10 Tél. 05.62.28.17.55</p>
	<p>MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE : Florence Fabre : 05.53.65.34.75 Sur rendez-vous.</p>		<p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DE L'ALBRET Tél : 05.53.97.23.24 Centre de Loisirs de Moncrabeau Tél : 05.53.65.11.15 Ouvert pour les vacances scolaires</p>
	<p>Aide à Domicile Auxiliaire de vie Service Mandataire ASSAD 11 places du centre Tel : 05 53 65 45 85</p>		<p>En cas d'urgence ou de dépannage GAZ : Tél : 0800 47 33 33. Appel 24h/24 -7j/7</p>
	<p>NUMÉROS D'URGENCE : SAMU : 15 GENDARMERIE : 17 POMPIERS : 18 Depuis un mobile : 112</p>		<p>CONCILIATEUR DE JUSTICE Tél 05.53.65.40.04 Salle de mairie le 2ième mercredi de chaque mois de 10h00 à 11.30h sur rendez-vous</p>
	<p>Communauté Brigade De NERAC 43 AV Maréchal Foch 47600 NERAC TEL 05.53.97.44.30</p>		

Café Restaurant « Au bout du monde »	05.53.97.13.17
Le Relais de la Hire : Jean Noël Prabonne	05.53.65.41.59
Traiteur : Le P'tit Lu Ludovic Huwette	05.53.65.05.62
Traiteur : Zohra Chebbi	05.53.65.45.89 / 06.27.49.89.02
« Passion Pizza »	06.79.53.32.45
Tous les jeudis soir à partir 18h à la station-service	
Boucherie : Serge Steelandt	05.53.65.47.75
Boulangerie : Alain Olivier	05.53.65.46.88
Epicerie et station : Frédéric et Aurélie Sénéchal	05.53.65.41.40
Fruits et légumes de gros : Sylvie Pilat	05.53.65.41.39
Poissonnier : Jacques Théron	05.53.95.26.18
Tous les mardis matin	
Coiffure Kréatif : Cécile Cotayne	05.53.65.41.61
Institut de Beauté ZEN ESTHETIC	06.38.65.54.53
Tous les mercredis - journée continue	
Infirmière à domicile : Marie France Laffitte	05.53.65.69.57
Kinésithérapeute: Florence Fabre	05.53.65.34.75
Taxi TERRIÈRE	06.71.01.86.34
Maçon : Denis Ferro	06.87.44.46.10
Maçon tailleur de pierre : Daniel Tallonneau	05.53.65.09.21
Plomberie : Planté Arnaud	06.32.28.47.64
Electricien : Bernard Planté	06.07.91.65.70
Peintre : Le P'tit peintre Frédéric Granier	06.45.80.21.37
Terrassement et puits : Alain Ducos	05.53.65.41.73
Terrassement : Emmanuel Gachedoit	06.87.47.02.86
Menuiserie alu VERALUTEC : Chebbi Faycal	05.53.65.99.18
Menuisier : Sébastien Naveilhan	06.47.30.13.88
Mécanique générale : Marquet Raymond & Vincent	05.53.65.41.05
Mécanique Agricole : Tonnellé Guy & Daniel	05.53.65.46.69
Constructeur et réparateur de matériels agricoles	05.53.65.40.08
Sarl Micheletti	
Tourneur : Popek Christian	05.53.65.43.51
Parcs et Jardins : Stéphane et Cécilia Douady	06.80.62.21.37
Production et fertilisant : SANSAN	05.53.97.12.21
Epi de Gascogne	05.53.97.44.40
Maison de retraite : Les Prés du Moulin	05.53.97.67.00
ETA : Bernède	05.53.65.40.29
ETA : Bonnet	05.53.65.49.66
ETA : Micheletti SARL	05.53.65.40.08
ETA : Tonin Christian	05.53.65.45.05
EARL LES COSTIÈRES	05.53.97.17.22
Animation : Christian Popek	05.53.65.43.51
Assurance Groupama : Paulette Laborde	06.84.63.10.52
Office Notarial	05.53.65.40.24
L'agence postale	05.53.65.79.94
Banque Crédit Agricole	05.53.65.40.12

Ne pas jeter sur la voie publique



OCTOBRE 2016